



RÈGLEMENT DE CONSULTATION

Mission de maîtrise d'œuvre

AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE

1.- Identification de la collectivité maître d'ouvrage :

Commune de BEGARD, 1, rue de la Résistance, BP4, 22140 BEGARD
Pouvoir adjudicateur : Mr Le Maire de BEGARD

2.- Mode de passation :

Marché de maîtrise d'œuvre selon une procédure adaptée en application des articles 28 & 74 du Code des Marchés Publics et de la loi MOP du 12 juillet 1985

3.- Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre ville

4.- Caractéristiques principales :

La mission de maîtrise d'œuvre se décompose comme suit:

1- Etudes pré opérationnelles :

- ✓ Etudes préliminaires, esquisse
- ✓ Avant projet : APS ; avant projet détaillé : APD et une réunion publique
- ✓ Projet

2- Maîtrise d'œuvre

- ✓ Assistance contrat de travaux : ACT ; dossier de consultation des entreprises : DCE
- ✓ Visa et étude d'exécution : EXE
- ✓ Direction de l'exécution des travaux : DET ; ordonnancement, pilotage et coordination des travaux : OPC
- ✓ Assistance lors des opérations de réception : AOR

Nota : les travaux seront réalisés par tranches sur plusieurs exercices budgétaires

5.- Modalités d'attribution du marché :

Chaque candidat, contractant unique ou groupement devra réunir au minimum et obligatoirement les compétences pluridisciplinaires suivantes : aménagement, conception, architecture, urbanisme, paysage et VRD.

En cas de groupement, le candidat précisera la composition et la qualification de chacun des membres de son équipe.

Le Maître d'Ouvrage exigera la forme de groupement conjoint avec mandataire solidaire pour l'attribution du marché

Les prestataires seront choisis par le maître d'ouvrage après avis de la commission environnement et cadre de vie élargie. Le choix se fera en trois temps :

- ① Après examen des compétences, références et moyen mis en œuvre, la commission environnement et cadre de vie élargie présélectionnera de trois à cinq candidats.
- ② Les candidats présélectionnés recevront le programme et devront présenter :
 - Un schéma global d'aménagement du centre ville au 1/500^e
 - Une perspective au minimum, en couleur, sur format A3, de chacun des aménagements suivants : place du centre, place de la république, rues A. Le Braz et Hôtel de Ville et parking de « l'ancienne caserne de pompiers »
 - Tous documents complémentaires (plans, coupes, croquis, schémas, divers autres perspectives...) nécessaires à la compréhension du projet présenté
 - Une estimation financière
 - La rémunération, au pourcentage, détaillée par élément de mission

Pour le travail demandé, une prime de 2500€ sera attribuée à chacun des candidats.

③ Le maître d'ouvrage invitera les candidats à présenter leur projet, leur méthodologie, leur équipe pluridisciplinaire et leur offre. Etant précisé que le travail de chaque candidat sera remis au maître de l'ouvrage, avant l'entretien, à la date précisée au paragraphe suivant.

6.- Echancier et date limite de réception des offres

- ① Remise des candidatures : vendredi 2/10/2009 à 16h
- ② Envoi du programme : le lundi 19/10/2009
Remise des offres : le vendredi 27/11/02009 à 16h
- ③ Entretien des candidats par la commission élargie : sem. 50

Date prévisionnelle de début de prestations : début janvier 2010

7.- Documents à fournir :

Dossier professionnel :

- Dossiers références de réalisations équivalentes : références significatives détaillées sur des prestations similaires en précisant le nom du maître d'ouvrage, la date de réalisation, une description sommaire de l'étude, le coût de l'opération et des travaux et le type de mission effectuée,
- Les moyens détaillés du groupement (humains, techniques & compétences) affectés à l'objet du marché,

Dossier administratif :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses contractants,
 - Copie du ou des jugements du candidat s'il est en redressement judiciaire*,
 - Attestation sur l'honneur conformément à l'article 45 du CMP du candidat*,
- * en cas de groupement : pour chaque membre du groupement*

Dossier à fournir par le candidat retenu :

- Un acte d'engagement
- Un projet de convention de maîtrise d'œuvre faisant clairement apparaître :
 - > L'objet du marché
 - > Les bases de rémunération
 - > Les clauses de résiliation et d'interruption du contrat
 - > Les taux de tolérance
 - > Les assurances
 - > Les pénalités
 - > La propriété des études
 - > Le type de support : papier et informatique
 - > Tout document nécessaire à l'appréciation de la proposition

Les éléments de la convention de maîtrise d'œuvre pourront faire l'objet d'une négociation avec le maître d'ouvrage.

8 - Critères de sélection des candidats :

7-1 critères de pré-sélection des candidats

Compétences, Références, Moyens financiers et équipe pluridisciplinaire

7-2 critères de sélection des candidats et pondérations

- 1- Respect du programme : 40%
- 2- Valeur technique de la proposition et méthodologie : 30%
- 3- Offre financière : 20%
- 4- Délais de la prestation : 10%

Nota : la note zéro (0) sera éliminatoire

9 - Adresse où elles doivent être transmises :

Les candidatures seront envoyées sous enveloppe cachetée portant la mention « Candidature pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du centre ville de Bégard à l'adresse suivante : Mairie de BEGARD 1, rue de la Résistance BP4 22140 BEGARD

10.- Renseignements complémentaires : Mairie de BEGARD 1, rue de la Résistance BP4
22140 BEGARD ; tél.: 02 96 45 20 19 ; fax : 02 96 45 36 27 auprès de Mr SAMSON Alain
Responsable des Services Techniques ; e-mail : st.mairie-begard@wanadoo.fr

11.- Date d'envoi à la publication : 18 septembre 2009